



Syndicat CGT des fonctionnaires et agents territoriaux  
des établissements publics et privés du Conseil Régional  
Grand Est et de ses organismes associés

METZ, le 28 novembre 2019

**Monsieur Jean ROTTNER**  
Président du Conseil Régional Grand Est

**OBJET : Préavis de grève du 5 au 31 décembre 2019 et du 1er au 5 janvier 2020**

Monsieur le Président,

En complément du préavis national déposé par notre fédération CGT des Services Publics, le syndicat CGT du Conseil Régional Grand Est, par la présente, dépose ce jour un préavis de grève pour les journées suivantes : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 décembre 2019, 1, 2, 3, 4, 5 janvier 2020, pour les agents titulaires, stagiaires et précaires, à partir de 00h00 pouvant aller de 55 minutes (à partir du début ou fin de service) à 24h00.

Face à la politique antisociale et autoritaire du gouvernement visant à organiser une société « du chacun pour soi et d'insécurité sociale », remettant en cause les conquies sociaux issus du Conseil National de la Résistance, le syndicat CGT du Conseil Régional Grand Est dépose ce préavis de grève reconductible qui permettra aux agents de notre collectivité de se mettre en grève pour porter les revendications, ci-après, et prendre les décisions des moyens d'actions à mettre en œuvre les jours suivants le 5 décembre 2019 :

- le retrait du projet de système de retraite par points,
- l'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction Publique »,
- le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le « droit de grève »,
- le dégel du point d'indice et l'augmentation des salaires sur la base du SMIC à 1 800 euros, des pensions et minimas sociaux,
- le rétablissement de l'impôt sur la fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics.

**Ce préavis a également une portée locale, en particulier, sur les revendications suivantes :**

- l'arrêt des réorganisations des services répétées comprenant des redéploiements et des suppressions de postes,
- l'arrêt des souffrances générées par ces remaniements répétés et déshumanisés,
- la création de postes en fonction des besoins,
- la remise en place du processus de titularisation des contractuels et des vacataires.

**Le syndicat CGT du Conseil Régional Grand Est appelle l'ensemble des agents de la collectivité à se mettre en grève dans le cadre de la grande journée interprofessionnelle et intersyndicale du 5 décembre 2019 et à rejoindre les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire régional.**

Le syndicat appelle aussi tous les agents à se rassembler et s'organiser pour reconduire la grève les jours suivants afin d'obtenir satisfaction.

Nous sommes prêts à vous rencontrer, compte tenu de l'importance des sujets traités, de l'impatience et de la grogne qui monte au sein des lycées et des services administratifs.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations.



Pascal KOEHLER  
Secrétaire Général,  
Pour le syndicat CGT du Conseil Régional Grand Est

Copie à : M. Nicolas PERNOT - DGS